



Depot de bilan /problème fournisseur a l'étranger

Par **cedric**, le **14/11/2009** à **15:34**

Bonjour,je suis gérant majoritaire d'une société d'import export actif depuis début aout 2009.ayant un problème avec mon fournisseur je ne peux pas livrer mes clients(3 clients)mais ne peux plus démarcher de nouveaux.

n'ayant plus les moyens financiers pour me sortir de se guépier,je dois déposer le bilan.

je n'est pas encore de comptable,dois je passer par un comptable pour déposer le bilan?

puis je vendre mon stock pour rembourser les acomptes clients et faire un dépôt de bilan juste après?

merci de vos réponse,je suis un peu perdu....